Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

NOTICE SUR LE CANADA

Par J.-Léon SOUBEIRAN.

Quand l'impéritie du gouvernement de Louis XV fit, en 1713, perdre le Canada à la France, on a dit, comme excuse, qu'on n'avait abandonné à l'Angleterre que quelques arpents de neige, absolument improductifs; et depuis cette époque, cette idée fausse s'est perpétuée d'autant plus que la prospérité des États-Unis a ébloui les populations et contribué à laisser dans l'ombre une contrée qui méritait d'être mieux appréciée. Nous profiterons, pour faire mieux connaître à nos compatriotes un pays qui fut français et qui l'est encore de cœur dans plusieurs de ses provinces, de la lecture faite récemment à la *Society of Arts* de Londres par le marquis de Lorne, naguère encore gouverneur du Canada, et d'un mémoire plus récent de J.-G. Colmer[1]. Nous montrerons ainsi comment un pays dont l'Europe n'avait conservé qu'un souvenir vague et lointain a su faire, dans tous les genres, des progrès rapides, si bien que, dans ces cinq ou six dernières années, le revenu a augmenté considérablement et le commerce a pris un développement énorme, en même temps qu'un grand nombre d'émigrants sont venus y trouver, sinon la fortune, au moins le bien-être.

Le Canada, qui fait partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Dominion, comprend, avec les États annexes, une superficie de 3,470,392 milles carrés (8,987,907 kilom.), c'est-à-dire qu'il occupe presque la moitié du continent nord américain; on peut

[1] Depuis que nous avons présenté cette Notice à la Société, nous avons reçu de M. Gagnon, secrétaire du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, et de l'Hon. M. P.-M. Fortin, président de la Société de Géographie de Québec, d'importants documents dont nous sommes heureux de profiter.

se faire une idée de son étendue, quand on constate que sa superficie est presque égale à celle de l'Europe entière.

Le Canada proprement dit est borné au Nord par les possessions anglaises, qui formaient le domaine de la compagnie d'Hudson ; à l'Est par l'océan Atlantique ; au Sud par les États-Unis, dont il est séparé par le Saint-Laurent, et les lacs Ontario, Érié, Saint-Clair, Huron et Supérieur.

Le climat du Canada n'est pas humide, comme on le pense généralement, excepté vers le littoral. Bien que la température s'y abaisse beaucoup plus que sur les côtes de l'Angleterre et de l'Écosse, le froid y est bien plus tolérable, même dans les régions centrales du Dominion, où les froids sont les plus sévères. Plus humide dans la région des lacs, où les hivers sont moins froids et les étés moins chauds, le climat offre, dans les parties est et ouest, plutôt de la sécheresse : dans l'été une chaleur très forte, et dans l'hiver des froids intenses, analogues à ceux qu'on observe à New-York. On peut se faire une idée de ce qu'est le climat du Canada par un tableau rapide de la végétation des arbres fruitiers dans les diverses provinces. Du lac Ontario jusqu'aux frontières du Niagara et sur tout le littoral Canadien du lac Érié, les vignes et les pêchers poussent admirablement et fructifient en plein air. L'île de Montréal est renommée pour ses pommes, et celle d'Orléans, au sud de Québec, produit des prunes. Dans tout le Canada, les melons et les tomates, les citrouilles, le maïs, le houblon, le chanvre et le lin croissent et prospèrent.

L'influence des grands lacs est démontrée par ce fait, que le noyer noir (*Juglans nigra* L.) ne dépasse pas 41° latitude N. sur la côte de l'Atlantique, tandis que dans la région centrale il croît en abondance et atteint des dimensions énormes jusqu'au 43° latitude N.

Sans doute, pendant l'hiver, la neige couvre le pays ; mais, loin d'être un inconvénient, elle est considérée comme un bienfait par les agriculteurs, qui en profitent pour opérer aisément leurs transports sur sa surface durcie et qui sont assurés que, lorsque viendra avril, la neige fera rapidement place à une végétation

splendide. Quatre mois d'hiver et un printemps qui éclate brusquement, c'est l'idéal du cultivateur canadien : il sait en effet que si la neige manque en hiver, il manquera de pluie au printemps.

Malgré la différence entre les grands froids de l'hiver et les jours les plus chauds de l'été, la santé générale n'en est pas affectée, et les statistiques les plus sérieuses démontrent que, toutes proportions gardées, le chiffre des décès est au Canada près de moitié moins élevé qu'en France et en Angleterre.

Ce qui prouve d'ailleurs la salubrité du climat, c'est la vitalité exceptionnelle de la population du Canada et le nombre de centenaires qu'on y a constaté.

Pour se garantir du froid en hiver, les Canadiens se procurent aisément le combustible nécessaire dans les forêts qui couvrent la majeure partie du pays et qu'exploitent incessamment des légions de bûcherons, *lumperers* ; aussi trouve-t-on dans la moindre cabane un foyer bien entretenu et qui répand, à peu de frais, une chaleur bienfaisante.

Le transport du combustible est d'ailleurs facile, car les voies de communication ne manquent pas : on sait en effet que le système hydraulique du Canada est des plus propices pour la navigation, surtout depuis qu'on a fait d'importants travaux pour éviter les obstacles naturels que présentaient les cours d'eau et les lacs. Grâce à ces travaux, le Canada offre aux navires, même de 600 tonneaux, les voies de communication les plus belles que le commerce puisse rencontrer. Un navire venant d'Europe peut remonter jusqu'à plus de 1,300 milles dans l'intérieur des terres. En profitant du cours du Saint-Laurent et des canaux, qui permettent de racheter ses rapides, le marin peut arriver jusqu'à Montréal (alt. 225 pieds), pour de là gagner le lac Ontario (alt. 234 pieds) et, en profitant du canal Welland, le lac Érié (alt. 564 pieds); puis, par le canal de Détroit, il peut arriver au lac Saint-Clair, qui communique, par la rivière Saint-Clair, avec le lac Huron (alt. 573 pieds). Du lac Huron, en profitant de la rivière Sainte-Marie et d'un canal construit par les

États-Unis, il peut gagner le lac Supérieur, vaste mer d'eau douce aussi étendue que l'Irlande et distante de près de 2,000 milles de l'embouchure du Saint-Laurent. Il lui est facile encore, en profitant du lac Michigan, de venir aborder à la ville plus méridionale de Chicago. Cette voie est aujourd'hui bien connue, et les ports d'Europe reçoivent directement des cargaisons chargées sur les bords du lac Supérieur ou du lac Huron. Il en était autrement en 1855, où l'arrivée à Liwerpool d'un vaisseau canadien excita l'étonnement général et amena nombre de gens à se demander « où pouvait bien exister ce lac Huron ». En 1882, 3,000,000 de boisseaux de blé ont été apportés du Canada en Europe.

A cette grande voie des lacs et du Saint-Laurent viennent s'ajouter les nombreux et vastes affluents qui viennent y déverser leurs eaux. Cet ensemble hydraulique, en même temps qu'il exerce une influence incontestable sur la végétation et sur la santé, fournit une force motrice déjà utilisée pour de nombreuses scieries, mais dont l'industrie ne peut manquer de tirer un profit plus important encore.

A la voie par eau, qui donne au Canada des avantages immenses, incalculables pour son commerce, vient s'ajouter celle de lignes ferrées, qui donnent déjà des résultats satisfaisants, et gage assuré d'un avenir plus prospère encore.

La construction des chemins de fer a pris un accroissement très rapide, surtout depuis la constitution du *Dominion*. En 1870, il n'y avait que 2,497 milles ouverts au trafic; en 1882, on exploitait 8,069 milles, auxquels il faut ajouter aujourd'hui près de 1,000 milles, soit un total de 9,000 milles qui mettent en communication la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, le bord occidental du lac Supérieur avec Winnipeg, et d'autre part traversent les territoires N.-O. jusqu'aux Montagnes Rocheuses. La construction du *Canadian Pacific Railway* s'avance rapidement : on construit en une semaine de 25 à 30 milles de voie. Dès que les ingénieurs ont indiqué le nivellement, arrive une nuée de terrassiers, suivis de wagons chargés de provisions et de tout le

matériel nécessaire (madriers, rails, etc.) ; au fur et à mesure que les rails sont posés, travailleurs et machines avancent sans discontinuer.

Sans doute, cela coûte cher que d'avoir des armées de travailleurs ; mais la Compagnie trouve une compensation dans la valeur des terrains qui lui ont été concédés de chaque côté de la voie et dont la vente seule lui assure un bénéfice certain. Les émigrants (on évalue leur nombre à 40,000 par an) se pressent pour acquérir ces terrains, situés dans une contrée fertile sans rivale dans toute l'Amérique, et, par suite de l'accroissement de la population, le trafic promet de devenir bientôt rémunérateur.

Le *Canadian Pacific Railway* a atteint déjà le bas des Montagnes Rocheuses, et on sait aujourd'hui, par les études de M. Sandford Fleming et du major Rogers, que, si les passes de ces montagnes sont escarpées, elles ne présenteront cependant pas des obstacles insurmontables à l'établissement de la voie.

Quand il aura traversé la chaîne, le railway débouchera dans la Nouvelle-Colombie, région montagneuse, sorte de Suisse canadienne aux pics aussi élevés que le Mont-Blanc, dont les versants sont couverts d'épaisses forêts et dont les gorges abruptes sont parcourues par des torrents impétueux et à peine navigables. La côte est découpée en havres profonds, que défend, comme un immense brise-lames, l'île rocheuse de Vancouver. Là, le climat ressemble à celui du sud de l'Angleterre, et les colons pourront trouver d'excellents pâturages.

Les richesses minérales du Canada, longtemps méconnues, tendent à acquérir chaque jour une importance plus grande, à mesure que l'exploitation se développe dans de nouvelles localités. Parmi les principaux minerais, nous signalerons : l'oxyde de fer magnétique, le fer oligiste spéculaire, la limonite, la blende, la galène, le cuivre natif, les pyrites cuivreuses, des minerais argentifères et aurifères, des agates, l'apatite, le gypse, des argiles, la tourbe, le pétrole et l'asphalte, etc.

Si déjà de nombreuses mines sont exploitées avec avantage,

un plus grand nombre encore attend des capitaux et des travailleurs industrieux pour donner un produit important.

Sur plusieurs points de la région voisine des Montagnes Rocheuses, on commence à exploiter la houille, plus ou moins anthracitifère, et, bien qu'on n'ait encore guère recueilli le minerai qu'à la surface (il paraît s'améliorer à mesure qu'on opère l'extraction plus profondément), cette houille a la plus grande analogie avec celle de l'île de Vancouver, la plus estimée à San-Francisco. Elle est aujourd'hui employée exclusivement par le *Canadian Pacific Railway*.

La faune du Canada présente de nombreuses espèces intéressantes, et nous citerons seulement les principales : le Caribou (*Tarandus Rangifer*), l'Élan (*Alces Malchis*), le Castor (*Castor Fiber*), le Bison (*Bison americanus*)[1], les Martes (*Martes zibellina*, *Canadensis* ; *Vison lutreola*), la Loutre, le Glouton (*Gulo Luscus*), le Rat musqué ou Ondatra (*Fiber zibethicus*), etc.

Parmi les oiseaux, on signale : les Coqs de bruyère, les Ptarmigans, les Cygnes, des Oies et Canards sauvages et les Pigeons (*Tourte*), qui se rencontrent en quantités innombrables.

Mais ce qui est surtout remarquable, c'est la richesse ichtyologique du Canada, qui possède sans contredit les pêcheries les plus considérables et les plus productives du monde entier, grâce à son littoral, à ses grands lacs, et à ses nombreux cours d'eau[2].

[1] Dans la vallée au-dessus de Maleyville, M. Dougall a rencontré un troupeau de bisons qu'il évalue à un million d'animaux ; la vallée en était noire.

[2] Bien que la richesse ichtyologique du Canada paraisse, au premier abord, devoir être inépuisable, on a constaté que sur divers points la pêche du Saumon diminuait et qu'il y avait intérêt à ne pas laisser péricliter cette source abondante de profits. Aussi M. Samuel Wilmot a-t-il organisé à New-Castle (Ontario) un établissement qui donne les meilleurs résultats au point de vue de la propagation du Saumon et du *Coregonus albus*. On avait inventé tous les moyens imaginables de tuer le Saumon, et le résultat fut désastreux, surtout dans les petits cours d'eau, car on ne respectait rien, pas même le fretin. Aussi, quand en 1866 M. S. Wilmot pensa à favoriser la reproduction du poisson, trouva-t-il bientôt l'appui du gouvernement canadien, et, bien qu'il ait eu à lutter contre le mauvais vouloir des gens du voisinage, il a obtenu les résultats les plus satisfaisants. Plus de 119,345,000 alevins

Les Saumons, les Truites saumonées, les Aloses (*Shad*), représentent les espèces d'eau douce. Le Saumon, dont on trouve de nombreuses espèces dans toute l'Amérique du Nord (*Salmo Salar*, *Salmo Amethystus*), pourrait, comme l'a fait observer le Rév. W. Adamson (1856), être un aliment économique facilement accessible au plus grand nombre des familles canadiennes. Mais la pêche excessive et d'autre part les barrages des rivières et la corruption des eaux par les détritus des fabriques ont beaucoup diminué de cet excellent poisson.

La Truite (*Salmo fontinalis*, *Salmo Gloveri*), qui était aussi abondante dans toutes les eaux du Canada, où on pêchait assez souvent des individus de vingt livres, tend à diminuer de plus en plus par les mêmes causes.

Il en est de même des Corégones (*White fish*), poissons excellents dont la consommation était autrefois considérable.

L'Alose (*Alausa præstabilis* ou *sapidissima*), qui abondait autrefois et qu'a rendue moins commune une pêche exagérée, n'a pas repris son abondance, alors qu'aux États-Unis, grâce aux soins qu'on a pris d'en assurer la reproduction, la quantité de ce poisson devient plus grande que jamais.

Les espèces de l'eau salée sont : la Morue, le Merlan, le Hareng, le Maquereau. La Morue, dont la pêche pourrait être plus fructueuse si les pêcheurs canadiens possédaient des embarcations d'un plus fort tonnage, qui leur permettraient d'opérer plus au large, fournit des produits recherchés, surtout depuis qu'on prend des précautions plus grandes dans sa préparation. Les pêcheurs attribuent la diminution de ce poisson

de toutes sortes, dont 26,904,000 alevins de Saumons, ont été amenés à éclosion et lâchés dans les divers cours d'eau du Canada. L'accroissement du nombre des Saumons a été contrarié cependant, sur divers points, par le changement de la nature des eaux par suite des défrichements, sans cesse plus importants, et par l'apparition, sur le littoral, de certains animaux marins, tels que requins, marsouins, phoques, etc. Il est cependant incontestable que par la pisciculture on peut obvier, au moins en grande partie, aux causes qui tendent à dépeupler les rivières et le littoral, et les succès obtenus par M. Wilmot ont été hautement appréciés par les divers États de l'Amérique du Nord.

dans le golfe, dans certaines années, à la destruction du Capelan et des autres *Baits* par le Marsouin blanc.

Le Hareng est abondant et donne des produits justement estimés. Le Maquereau et le Flétan ne donnent lieu qu'à une pêche peu importante.

La pêche des Huîtres, des Homards, donne des résultats considérables, ainsi que l'huile provenant du Loup marin, de la Baleine et du Marsouin.

Une industrie qui tend à prendre chaque année plus d'importance consiste à utiliser tous les déchets de la pêche par la fabrication d'engrais. On évite ainsi, tout en faisant profiter l'agriculture de ces produits, de dépleupler la mer par la corruption de ces matières animales.

La flore du Canada est d'une grande richesse ; mais nous n'indiquerons ici que les espèces forestières les plus intéressantes : le Pin blanc (*Pinus strobus*, L.), le Pin rouge (*Pinus resinosa*, Ait.), le *Balsam-Fire* (*Abies balsamea*, Marhsh.), le Spruce (*Abies canadensis*, L.), le Frêne blanc (*Fraxinus americana*, L.), le bois de pelon (*Dirca palustris*, L.), les Ormes (*Ulmus fulva*, Mich., *U. Americana*, L.), les Chênes blanc (*Quercus alba*, L.) et rouge (*Quercus rubra*, L.). On emploie avec avantage pour l'ébénisterie les Érables (*Acer pensylvanicum*, L., *A. spicatum*, L., *A. rubrum*, L. et *A. saccharinum*, Wang), le *Prunus serotina* Ehrh., les Noyers noir et tendre (*Juglans regia* L. et *cinerea*, L.), le Noyer dur (*Carya alba*, Nutt.), le Cèdre rouge (*Juniperus virginiana*, L.), etc.

Les marchés principaux pour les bois du Canada sont Québec et Montréal, où des surintendants sont chargés de classer les madriers, de les estampiller et de mettre au rebut tout ce qui n'a pas qualité marchande. Les prix sont raisonnables. Les bois du Canada passent en France pour être peu résistants et de peu de durée ; ils sont cependant l'objet d'une exportation énorme en Angleterre et aux États-Unis. Les bois ne sont pas seulement vendus au Canada à l'état brut, ils sont aussi vendus sous forme de navires : le Canada est un des pays où les constructions navales se font le mieux et au meilleur marché. Il y aurait donc

grand avantage pour nos armateurs de pouvoir acquérir des navires canadiens, qu'ils pourraient se procurer à des prix beaucoup moins élevés.

Le sol du Canada convient parfaitement à l'agriculture, et, dès que la neige a fondu aux rayons du soleil de mai, elle est remplacée par une végétation luxuriante.

Dans le Haut-Canada, le climat est meilleur ; les terres, plus profondes et plus riches, donnent de belles récoltes, et la plupart des fruits d'Europe peuvent y mûrir. Les immigrants de cette province sont, pour la plupart, d'origine irlandaise, écossaise ou allemande : presque tous, bientôt pris de cet amour du nouveau, cette fièvre américaine qui semble pousser sans cesse vers des pays nouveaux et de nouvelles aventures, manquent de persévérance dans leurs exploitations et tendent à les abandonner trop aisément pour aller s'installer dans d'autres districts plus reculés.

Le Bas-Canada, plus montagneux, plus froid, rend peut-être moins au cultivateur ; mais celui-ci a conservé les habitudes de ses ancêtres, Bretons ou Normands, et est plus attaché au sol et à sa ferme que l'habitant du Haut-Canada. Le Bas-Canadien émigre peu, fidèle à ses souvenirs d'origine, de langue et de religion ; il manque peut-être d'initiative et ne s'est presque pas *américanisé*.

L'immigration, en infusant du sang nouveau dans la population canadienne, a favorisé le développement rapide du Canada. Bien que les agents d'émigration essayent d'entraîner les émigrants dans les régions du Sud, où ils auront à lutter contre les cyclones, les serpents et d'innombrables Myriapodes, au détriment de régions septentrionales, remarquables par leur salubrité et la longévité du plus grand nombre des *Settlers*, de nombreux individus se dirigent chaque année vers le Canada, la Colombie anglaise et les grandes plaines du nord ; ils sont assurés d'y trouver, à des conditions avantageuses, de riches terrains, susceptibles de les nourrir et même de les enrichir [1].

[1] Dans la région que traverse le *Canadian Pacific Railway*, on peut se procu-

Le Canada, qui fut autrefois une de nos colonies, possède encore une population exclusivement française, surtout dans le Bas-Canada, au nord et à l'est de la rivière Ottaoua. Dans le Haut-Canada, on trouve principalement une population d'origine anglaise. On compte, en outre, dans la colonie un assez grand nombre (40,000 à 50,000) d'Allemands, Hollandais et Norvégiens, répartis en plusieurs groupes importants.

En 1784, le Canada comptait 1,500,000 habitants ; en 1881, le recensement a indiqué 4,324,810 habitants, soit un accroissement de population de 3,000 °/₀, plus considérable que celui des États-Unis pendant la même période de temps (1,250 °/₀). On compte environ 1,750,000 Français ou descendants de Français. Remarquons qu'au moment de la cession du Canada à l'Angleterre il n'y avait guère que 60,000 Canadiens d'origine française; ce qui semblerait contredire l'assertion de certains auteurs, que la race française est impropre à la colonisation.

En 1871, il y avait au Canada 22 cités et villes de 5,000 habitants et au-dessus, et ayant une population totale de 494,699 habitants. En 1882, il existait 32 cités et villes du même ordre, avec une population totale de 641,703 habitants.

Bien que la population canadienne soit composée de représentants de nationalités différentes, les habitants vivent en bonne intelligence, et on peut dire que cette population, hétérogène par son origine, est réunie en un seul groupe de Canadiens, animés de sentiments communs pour leur patrie.

Le *Dominion* jouit du *Self Government*, gouvernement constitutionnel, et de toutes les franchises qui en découlent, entre autres de la liberté du commerce. Il est divisé en sept provinces :

1° *Ontario* (*Haut-Canada*), d'une superficie de 263,473 kil. carrés et ayant une population de 1,923,228 âmes ; capitale, Toronto, qui comptait, en 1842, 13,000 habitants, en 1852,

rer un bon terrain, propre à l'établissement d'une ferme, pour 100 à 500 livres sterling (2,500 à 12,500 francs).

30,736 habitants, en 1856, 42,000 habitants, et aujourd'hui en compte plus de 50,000.

2° *Québec* (*Bas-Canada*), d'une superficie de 488,676 kil. carrés et ayant une population de 1,359,027 habitants ; capitale, Québec[1].

3° *Nouvelle-Écosse*, annexée au Dominion en 1867, ayant une population de 440,572 habitants ; capitale, Halifax.

4° *Nouveau-Brunswick*, annexé en 1867, et ayant une population de 321,233 habitants ; capitale, Frederictown.

5° *Manitoba*, annexé en 1870, ayant une population de 65,954 habitants ; capitale, Winnipeg[2].

6° *Colombie anglaise*, annexée en 1871, avec une population de 49,459 habitants ; capitale, Victoria.

7° *Ile du Prince-Édouard*, annexée en 1873, ayant une population de 108,891 âmes ; capitale, Charlottetown.

A ces provinces, il faut ajouter les *Territoires du Nord-Ouest*, qui furent, en 1870, achetés à la Compagnie de la baie d'Hudson et qui ont une superficie de 6,902,721 kil. carrés, avec une population de 56,446 âmes, dont 49,472 sauvages. Ces territoires ont été partagés en plusieurs circonscriptions: *Keewatin*, en 1876 (500,000 milles carrés, 10,000 habitants) ; *Assiniboine* (95,000 milles carrés) ; *Saskatcheouan* (114,000 milles carrés) ; *Alberta* (100,000 milles carrés), et *Athabaska* (122,000 milles carrés). Ces dernières circonscriptions ont été constituées en 1882.

Sous la haute direction d'un gouverneur général, nommé par le gouvernement de la Reine et assisté d'un conseil exécutif qu'il

[1] Québec, fondé en 1608 par Champlain sur l'emplacement de Stadaconé, où avait débarqué Jacques Cartier en 1535, n'a pas tout d'abord pris un grand développement, le commerce des pelleteries ayant fait tort aux défrichements.

Montréal, fondé en 1642 par de Maisonneuve sur l'emplacement de Hochelaga, que visita J. Cartier en 1535, a dû à sa position à l'embouchure de la rivière Ottaoua une prospérité rapide.

[2] Winnipeg, naguère encore une bourgade sans importance, doit à la prodigieuse fertilité de son territoire l'accroissement énorme de sa population, qui, de 7,985 habitants en 1881, est arrivée à près de 16,000 âmes en 1882.

choisit, le pays administre lui-même ses affaires. Le *Dominion*, ou parlement fédéral, contrôle la dette publique, les propriétés gouvernementales, le commerce général, la poste, la milice, la navigation, les naturalisations, etc. Les anciennes provinces ont des législatures locales qui règlent les affaires civiles, la justice, l'éducation, et contrôlent les institutions municipales.

Les membres du Parlement ou des législatures sont choisis parmi les sujets anglais ayant trois ans de résidence et justifiant d'un certain cens. Les électeurs doivent être sujets anglais ou avoir été naturalisés après trois ans de résidence et être inscrits pour une contribution de 20 dollars dans les districts ruraux, de 30 dollars dans les villes et cités.

Il n'y a pas, au Canada, de *Poor law system* (taxe des pauvres) ni de *Workhouse;* ce sont des sociétés privées qui s'occupent de pourvoir aux besoins des pauvres de nationalité anglaise, irlandaise ou écossaise. Les Français et les Allemands ont des institutions similaires pour leurs nationaux.

Le revenu, qui était, en 1869, d'environ 14,000,000 dollars, a été, en 1872, de 32,000,000 dollars, et, en 1883, d'environ 36,000,000 dollars.

Les dépenses ont aussi augmenté dans la même proportion, mais elles n'ont pas dépassé les recettes ; si bien que dans les trois dernières années on a pu appliquer environ 17,000,000 de dollars d'économie à la réduction de l'impôt et à de grands travaux publics.

Les recettes proviennent surtout des droits de douane, dont le produit se partage entre les diverses provinces, au prorata de leur population. Il y a aussi des taxes provinciales et municipales, appliquées surtout à développer l'instruction.

Les caisses d'épargne postale ont reçu en dépôt : en 1879, 9,207,683 dollars ; en 1882, 21,768,661 dollars. On sait qu'il y a eu accroissement pour les dépôts de 1883, mais les chiffres exacts n'ont pas encore été publiés.

En 1868, le commerce d'exportation et d'importation a donné 130,000,000 de dollars; en 1882, 229,556,000 dollars, soit une

augmentation de 70 °/₀ en quatorze ans. L'exportation comprend : les minerais, les bois, les poissons [1], les animaux et leurs produits, les produits agricoles, etc. Jusqu'ici ce sont là les articles qui ont le plus d'importance, surtout les bois et les poissons ; mais l'industrie se développe et tend à faire des progrès marqués. On n'importe guère au Canada que des matières brutes ou manufacturées, venant, pour plus de la moitié, de la Grande-Bretagne.

La navigation du golfe du Saint-Laurent est, à certaines époques, rendue difficile et dangereuse par des brumes ou des tempêtes, et de nombreux naufrages n'ont, pendant longtemps, que trop prouvé la nécessité d'organiser un système de phares, de signaux qui pussent avertir à temps les marins, et d'autre part donner aux ports des renseignements certains sur le sort des navires en retard. C'est ainsi qu'en 1875 on fut, pendant plusieurs semaines, très inquiet du sort de sept grands steamers, ne sachant s'ils avaient été jetés à la côte par les glaces ou s'ils étaient simplement retenus à l'entrée du golfe du Saint-Laurent par une barrière infranchissable de glace. D'autre part, plusieurs fois des navires avaient été jetés à la côte près d'Anticosti, comme *le Grampus*, en 1828, dont les marins et passagers périrent en proie à toutes les horreurs de la faim et du cannibalisme, faute de secours possible. Considérant qu'on pourrait prévenir de tels malheurs et aussi arriver à sauver les navires en détresse par un système bien aménagé de signaux et de postes de secours, l'Honorable M. Fortin, M. P., à qui près de vingt années d'inspection des pêcheries ont appris à bien connaître le golfe du Saint-Laurent, se fit le promoteur d'un mouvement en faveur de la création de cet auxiliaire puissant de la navigation du Saint-Laurent. Après quelques tâtonnements et quelques mécomptes, le gouvernement canadien est parvenu à installer, en outre du système des phares qui avait déjà amoindri les dangers de la navigation, un réseau de lignes télégraphiques terrestres

[1] En 1882, les pêcheries ont donné un produit de 16,800,000 dollars, dont la moitié représente l'exportation.

(895 milles et demi) et de câbles sous-marins (119 milles) desservi par 65 stations. La valeur des cargaisons qu'on a pu sauver ainsi, grâce à ce système d'indications, est déjà de beaucoup supérieure à celle du coût d'installation des lignes.

La navigation étant devenue beaucoup moins périlleuse, le taux des assurances a diminué de beaucoup : il devient aisé de donner aux navires les indications qui peuvent assurer leur marche ou leur faire connaître les ports ou marchés les plus avantageux pour se défaire de leurs cargaisons. On possède en outre le moyen, dans le cas d'accident, de faire arriver en temps utile les secours nécessaires.

D'autre part, à l'imitation de ce qui se pratique en Norvège, en Hollande et sur la côte de Cornouailles, on a établi, sur toute la côte, des postes de signaux qui font connaître aux pêcheurs les mouvements des poissons et facilitent ainsi le succès de la pêche.

Le système télégraphique des côtes et îles du golfe et du bas du Saint-Laurent, et des côtes des provinces maritimes, si souvent rendues dangereuses par des brumes intenses, est une œuvre dont il faut féliciter le gouvernement canadien et le promoteur, l'Honorable M. Fortin, ancien président de la Société de Géographie de Québec et membre de la Chambre des Représentants du Canada.

La plus grande tolérance religieuse est pratiquée au Canada. Dans le Haut-Canada, les catholiques forment un sixième de la population ; ils sont en majorité dans le Bas-Canada, où ils constituent les cinq sixièmes des habitants.

On a souvent reproché aux Américains du Nord, non sans certaine raison, leur amour immodéré des liqueurs fortes, et on sait que l'eau-de-vie a détruit plus de peuplades indigènes que la guerre et la famine. Depuis quelque temps déjà, les gouvernements des États-Unis et du Canada ont interdit la vente aux Indiens des liqueurs fortes, et tout récemment les habitants de Manitoba demandaient avec instance au gouvernement du Canada la suppression de toute vente de liqueurs alcooliques aux indigènes des territoires du N.-O. nouvellement annexés.

Mais ce n'est pas tout : le Dominion a voulu favoriser les habitudes de tempérance parmi les blancs, et a pris, dans ce but, des mesures énergiques. Le nombre des débits, les heures d'ouverture, ont été strictement fixés ; les conditions d'autorisation pour l'ouverture de ces établissements sont entourées de restrictions nombreuses [1]. D'autre part, la vente est formellement interdite aux personnes en état d'ivresse ou connues pour se livrer habituellement à l'ivrognerie. Évidemment ces mesures sont sévères, mais on espère en obtenir les meilleurs résultats pour l'état moral du pays.

La législation dans le Canada français, condensée dans le *Code civil du Bas-Canada*, est, à peu de chose près, celle du Code civil français. Dans la province de Québec, l'avocat, comme le plaideur, d'origine française ou anglaise, peuvent faire valoir leurs prétentions dans leur langue maternelle. Toutes les autres provinces sont soumises à la jurisprudence anglaise.

Comme dans toutes les possessions anglaises, l'éducation est une des plus grandes préoccupations des Canadiens, et chaque centre de population possède au moins une école, qui est souvent l'édifice le plus important de la localité. Partout où il y a des communions différentes, chacune a son école. Les écoles sont entretenues, partie par les municipalités au moyen de taxes spéciales, partie par des subventions provinciales. Les maîtres ont été formés dans des écoles normales supérieures et ne reçoivent, dans le plus grand nombre des cas, aucune rétribution de leurs élèves. Outre ces écoles primaires, il existe des établissements d'instruction supérieure qui fonctionnent sous la surveillance d'un Comité (*Trustees*), des collèges avec boursiers (ce qui en permet l'accès aux meilleurs élèves des écoles primaires), puis des universités.

L'éducation est également distribuée aux filles dans des écoles spéciales, comme elle l'est aux garçons.

[1] Les autorisations ne sont accordées qu'aux personnes munies d'un certificat favorable d'un tiers des électeurs du district ; si les autres électeurs s'opposent, l'autorisation est refusée ou annulée. Il faut que le postulant dépose un cautionnement de 2,500 francs, en prévision des amendes qu'il pourra encourir, plus deux cautions de 755 francs chacune, etc.

L'enseignement supérieur scientifique se donne dans les universités ou aux écoles d'agriculture d'Ontario et de Québec.

En 1858, et le nombre a augmenté depuis, on comptait au Canada 7,239 établissements d'éducation, dont 4,254 dans le Haut-Canada et 2,985 dans le Bas Canada.

L'anglais est presque exclusivement la langue des villes et de la société dans tout le pays ; mais dans le Bas-Canada les campagnards, qui reçoivent leur instruction dans des communautés où on emploie toujours le français, conservent comme langage habituel le français du XVIIe siècle, c'est-à-dire celui que parlaient leurs aïeux.

Le Canada est encore habité par un certain nombre d'aborigènes ; mais leur race tend à disparaître, et il n'existe plus que quelques représentants de ces fières tribus d'Algonquins, de Hurons, d'Iroquois, de Sioux, seuls maîtres de ces contrées à l'époque ou Jacques Cartier y vint débarquer. Les guerres incessantes entre les diverses tribus, les épidémies si fréquentes et si meurtrières que les Indiens attribuent au voisinage des blancs, ont tellement diminué ces peuplades qu'on n'en compte plus que 100,000 dans tout le *Dominion*. On trouve encore dans l'Ontario quelques Chippewas, Oneidas, Ojibewas, etc. ; dans la province de Québec, des Hurons, des Algonquins, des Iroquois ; dans la Nouvelle-Écosse, le nouveau Brunswick et l'île du Prince-Édouard, des Mic-Macs ; enfin dans les territoires du Nord-Ouest, des Cris, des Corbeaux, des Pieds noirs, des Gros-ventres, et des Sioux. Toutes ces tribus, bien amoindries, et qui depuis longtemps ont enterré la hache de guerre, vivent aujourd'hui, à l'ombre des traités, dans des meilleures conditions que les autres Peaux-Rouges, soumis à l'autorité des États-Unis ou jouissant encore d'un semblant d'indépendance.

Un ministère spécial, aujourd'hui dirigé par sir John Macdonald, s'occupe des affaires indiennes. On a essayé de donner une certaine instruction aux enfants ; les derniers rapports constatent l'assiduité aux écoles d'environ 4,000 enfants. On a institué aussi sur divers points des écoles agricoles et indus-

trielles pour développer chez les Indiens le goût d'occupations autres que la chasse et la guerre. Si on n'a pas encore obtenu des résultats bien satisfaisants à ce point de vue, on espère qu'il y aura progrès dans l'avenir, et tout donne à penser que le jour viendra où on aura habitué les Indiens à gagner honnêtement *leur pain* côte à côte avec les blancs.

Les Peaux-Rouges du Canada ne peuvent être mis au même rang que ceux des États-Unis, auxquels ils sont bien supérieurs. Au Canada, le voyageur peut, en toute sûreté, s'endormir au voisinage d'un camp indien, ce qu'il ne pourrait faire aux États-Unis. Cette différence tient à ce qu'au Canada on a toujours pris bien soin de traiter les tribus avec bienveillance et justice, et de ne pas laisser les agents du gouvernement les pressurer sans miséricorde. Comme l'avait déjà fait judicieusement la Compagnie de la baie d'Hudson, le gouvernement du Canada a sévèrement prohibé le commerce des liqueurs fortes avec les Indiens, et est arrivé ainsi à prévenir leurs emportements et les massacres, trop fréquente conséquence de leurs orgies.

D'autre part, le gouvernement canadien, pour compenser la valeur des terrains qu'il a séquestrés, accorde à chaque Indien, homme, femme et enfant, une ration régulière de viande et de farine, ainsi qu'une certaine somme pour l'achat des couvertures.

Les Indiens du Canada, reconnaissant que les Peaux-Rouges sont traités avec la même justice que les blancs, se plaisent à prendre le nom d'*hommes du roi Georges* ou de *sujets de la grande Mère blanche*, et manifestent les sentiments les plus amicaux pour les Anglais.

Ce qui ne les empêche pas d'être, en même temps, une bande de paresseux et de vauriens, qui se refusent à tout travail tant que cela leur est possible. Chasser ou faire la guerre leur semble la seule occupation digne d'un homme : tout travail, même le plus pénible, tel que le labour, retombe sur les femmes. Aussi tout Indien qui se respecte, à qui on parle de cultiver des

pommes de terre ou des grains, se trouve aussi froissé que le serait un fermier anglais à qui on demanderait de tricoter des bas.

Les Indiens ont certainement de grands défauts et ont peine à se plier aux exigences de notre civilisation. Mais ils forment une race hardie, brave, et capable d'endurer les plus grandes souffrances. Nous en aurons la preuve dans ce qui se passe à leur fête annuelle de la danse du Soleil, où les jeunes gens se soumettent à des tortures volontaires pour faire preuve de virilité. Le sorcier, ou médecin, ces deux titres se confondent, se tient dans une grande tente, le couteau à la main. Chaque victime volontaire se présente à son tour pour se faire faire sur la poitrine quatre incisions, et par ces blessures on introduit à travers les muscles deux morceaux de bois qui ressortent de chaque côté ; à chaque extrémité de ce bois on attache des cordes, qu'on fixe d'autre part à un poteau central.

A ce moment, les tambours et la musique font rage, et, tandis que la foule reste en admiration devant leur courage, les guerriers cherchent l'un après l'autre à briser les cordes qui les retiennent, malgré les souffrances que leur cause le déchirement des muscles. Ils continuent leurs efforts jusqu'à ce qu'ils se soient détachés, et tombent épuisés. Il est sans doute étonnant de voir quelle énergie les jeunes guerriers déploient en présence des femmes et du reste de la tribu ; mais il faut constater en même temps que, si cette coutume barbare persiste, on voit chaque année diminuer le nombre des jeunes gens qui s'y soumettent.

Les femmes indiennes connaissent l'emploi d'un grand nombre de plantes médicinales, qu'elles emploient en décoctions et cataplasmes, et dont un certain nombre figurent dans la thérapeutique actuelle. C'est à ces femmes que nous devons, en particulier, la connaissance des propriétés du *Sarracenia purpurea*, du *Cimifuga racemosa* et du *Cephalantus occidentalis*.

OUVRAGES CONSULTÉS.

ELGIN et KINCARDINE ; *Condition and Prospects of Canada* in 1854. Quebec, 1855.

J. SNOW ; *Rapport du Ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année* 1861. Québec, 1862.

BOUCHER de la BRUÈRE ; *Rapport du Commissaire des travaux publics sur les chemins de colonisation dans le Bas-Canada*. Outaouais, 1866.

VERRET ; *Rapport sur l'immigration en Canada*. Québec, 1863.

P. MITCHELL ; *Rapport du département de la marine et des pêcheries*. Ottawa, 1871.

P. FORTIN ; *Annual Reports in the gulf of Saint-Lawrence during the Seasons of* 1861 *and* 1862. Québec, 1863. — *Id.*, 1865. *Id.*, 1867.

— S. WILMOT ; *Rapport sur les opérations confiées à ses soins, à New-Castle, Ontario.* (*Rapport annuel du Départ. de la Marine et des pêcheries du Canada pour l'année* 1868-1869.)

— S. WILMOT ; *Rapport sur l'établissement ichtyogénique de New-Castle pour* 1869 et 1870. (*Rapports du départ. de la Marine et des Colonies*, 1870, 1871.)

— J.-L. SOUBEIRAN ; *De la pisciculture dans l'Amérique du Nord*. (*Bull. Soc. Acclim.*, 1071, 2e série, VII, pag. 20.)

— S. WILMOT ; *Rapport sur la pisculture en Canada*, en 1881. Ottawa, 1882.

— Ministère de la Marine et des Pêcheries, *Rapports annuels*, XVIIIe, XIVe et XVe. Ottawa, 1881, 1882, 1883. — *Statistique des Pêches*. Ottawa, 1881, 1882, 1883.

W. M. DOUGALL ; *Appendices des pêcheries au rapport annuel pour* 1862. Québec, 1863. — *Id.*, 1864.

CAMPBELL Alex. ; *Débats sur le Bill des pêcheries*. Québec, 1865.

J.-M. LE MOINE ; *Les pêcheries du Canada*. Québec, 1863.

BELVÈSE ; *Visite de la corvette* la Capricieuse *au Canada*. (*Revue coloniale*, 1856.)

Bureau of Agriculture ; *Canada, a brief out line of her geographical position, productions, climate*, etc., 1860.

—S. STURTON ; *The Wild flowers of Quebec*. (*Transactions of the litterary and historical Society of Quebec*. 1861, IV, 19.)

— Abbé Ovide Brunet ; *Catalogue des végétaux ligneux du Canada*, 1867.

— W. E. Logan ; *Notes of the gold of the Eastern Canada extracts of various reports of the geological Survey of Canada, from* 1848 *to* 1853; 1864.)

— *City of Hamilton* (*Canada West*), *its position, resources*, etc., 1862.

— A. Backwoodsman ; *Three letters to Hon. J. Alex. Macdonald on the Crown and the Confederation*, 1864.

A. F. d'H.; *Les bois du Canada* (*Annales forestières et métallurgiques*, 1861, 30.)

— M[is] de Lorne ; *Canada and its products.* (*J. of the Society of Arts*, 21 Décembre 1883.)

— J. G. Colmer ; *Canada as it will appear to the British Association in* 1884 (*J. of. the Society of Arts*, 29 janvier 1884.)

— Paul de Cazes ; *Notes sur le Canada*, 2[e] édit. Québec, 1882.

— G. Vekeman, *Voyages au Canada : La province de Québec*, 1882.

— P. Fortin ; *Système télégraphique pour les côtes et les îles du golfe et du bas du fleuve Saint-Laurent, et les côtes des provinces maritimes dans ses rapports avec la marine, les pêcheries et le service des signaux.* Montréal, 1879.

— P. Fortin ; *Lettres sur le système télégraphique et le service des signaux dans le golfe Saint-Laurent.* Ottawa, 1882.

Extrait du Bulletin de la *Société Languedocienne de Géographie.*
(Mars 1884.)

Montpellier. — Typogr. Boehm et Fils.